

PERIODIQUE TRIMESTRIEL

SPECIAL

journée de protection

L'ECHO de L'EGOUT

FEUILLE D'INFORMATION COMMUNE A LA
COMMISSION NATIONALE DE PROTECTION DES SITES SPELEOLOGIQUES
ET A SES ASSOCIATIONS-MEMBRES REGIONALES
COMMISSION WALLONNE D'ETUDE ET DE PROTECTION DES SITES SOUTERRAINS ASBL
COMMISSION BRUXELLOISE D'ETUDE ET DE PROTECTION DES SITES SOUTERRAINS ADP

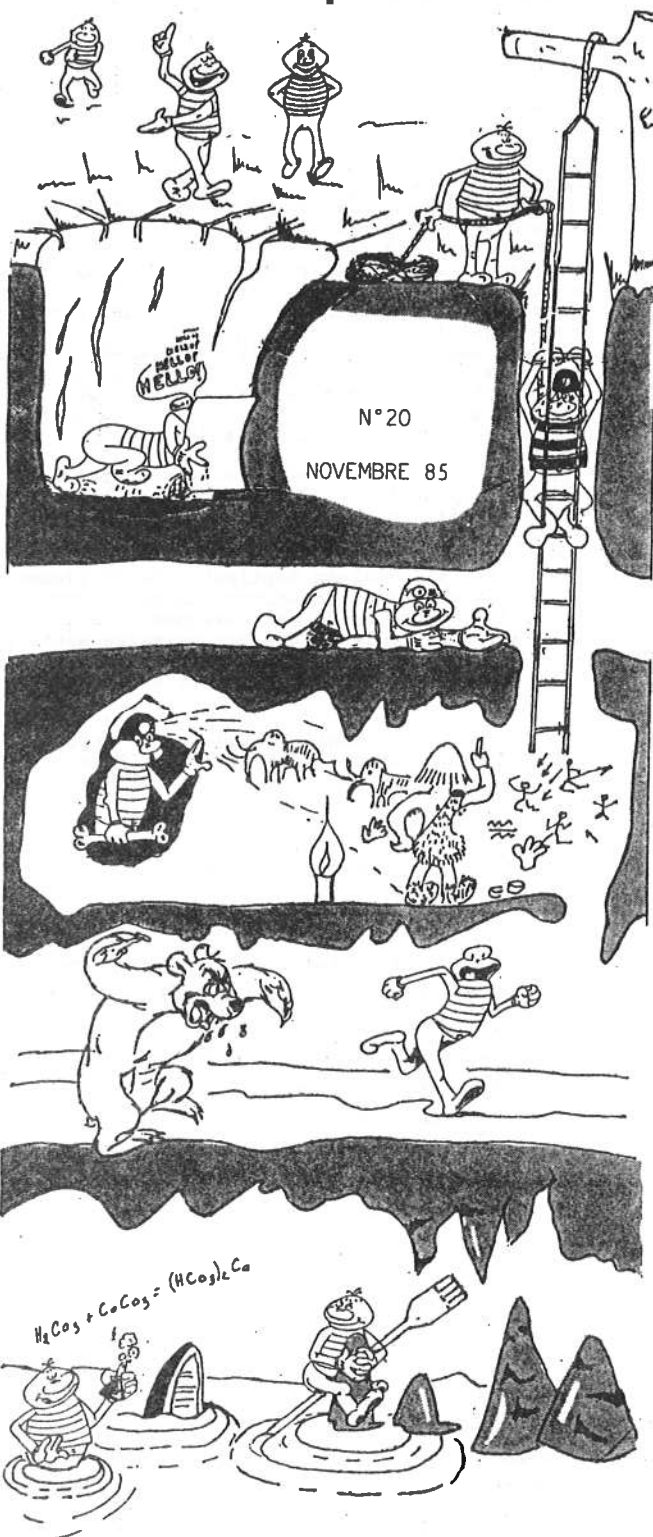
SAMEDI 16 NOVEMBRE 1985

JOURNEE NATIONALE DE PROTECTION DES GROTTES ET DES EAUX SOUTERRAINES

La pollution des sites souterrains, un problème qui nous intéresse tous... En effet, il faut savoir que la Wallonie est riche d'un patrimoine remarquable de grottes, de chantoirs, de dolines et de nappes aquifères souterraines. Ces sites sont typiques des terrains calcaires qui fournissent 60% des eaux souterraines captées en Wallonie. Ils sont ainsi les points d'absorption directs des eaux de ruissellement qu'ils transmettent sans aucune filtration aux nappes d'eaux souterraines alimentant nos robinets. Or, l'habitude d'utiliser les dépressions calcaires (dolines) comme dépotoirs et les chantoirs comme exutoirs d'égouts est fort répandue dans notre pays. Cela pose évidemment d'énormes problèmes en matière d'eau potable.

C'est contre cette situation que s'insurge la CNPSS en organisant des journées nationales de protection des sites calcaires depuis de nombreuses années. Ces journées lui ont permis d'aborder de manière active la notion de dépollution encore ignorée à l'époque. C'est ainsi que des opérations pilotes ont été lancées, au cours desquelles des dépôts sauvages polluant des chantoirs, des grottes et des eaux souterraines furent entièrement évacués. Cette année, la CNPSS a davantage mis l'accent sur l'aspect prévention. En effet, le 16 novembre 1985 aura lieu la Journée Nationale de Protection des Grottes et des Eaux souterraines dans la région de Han-sur-Lesse-Rochefort. Elle est organisée par la CNPSS et ses associations régionales : la CWPSS et la CBEPSS avec la collaboration de la Ville de Rochefort, de la Sociégé des Grottes de Han et du Centre d'Ecologie de l'Etat "Les Masures". Sous le thème "Eau souterraine, source de vie", cette journée s'intègre dans une vaste campagne de sensibilisation.

Les activités du 16 novembre sont essentiellement destinées aux élèves de l'enseignement secondaire et à leurs professeurs de sciences qui auront l'occasion de suivre le programme suivant: A 9 heures, les participants seront accueillis au Centre de Télécommunication de Lessive où les groupes seront formés. A 9 heures 30, Claude De Broyer, Président de la CNPSS, prendra la parole pour présenter et introduire la journée. Celle-ci débutera par la projection du film de Michel Lemeret (RTBF): "La protection des eaux karstiques". A 10 heures, les participants seront transférés à Han-sur-Lesse centre, où le rendez-vous est fixé Place du Musée. A ce moment, la moitié des participants embarqueront dans les safaricars pour la visite du Gouffre de Belvaux et des Grottes de Han. Celle-ci sera agrémentée de commentaires scientifiques dispensés par



N°20
NOVEMBRE 85

EDITEUR RESPONSABLE: Cl De Broyer 19, rue des Erables 1040 Bruxelles

Commission Nationale de Protection
des Sites Spéléologiques A.S.B.L.
Secrétariat permanent: rue des Erables, 19
1040 Bruxelles Tel: 02/648.01.89

Yves Quinif, Chercheur à la Faculté Polytechnique de Mons, Camille Ek, Professeur de géographie à l'Université de Liège et Jean-Claude Coppens, Hydrogéologue.

L'autre moitié des participants sera répartie en 4 ateliers:

A. Atelier Archéologie: au cours de cet atelier les participants visiteront, en compagnie de Bernard Glandsdorf, le chantier de fouilles souterraines de Han, ainsi que le Musée et son laboratoire d'archéologie. Ils pourront ainsi se confronter au problème de la protection des sites archéologiques.

B. Atelier Chimie des Eaux souterraines: les participants y seront initiés à l'étude de la circulation des eaux en terrain karstique et aux techniques de détection de la pollution. L'atelier sera animé par Guy Deflandre, responsable du Centre d'Initiation à l'Ecologie de l'Etat des Masures.

C. Atelier Karstologie: il sera l'occasion: - d'une approche géomorphologique du karst régional des vallées de la Lesse et de la Lomme par la visite de divers chantoirs, résurgences, dolines... - de visualiser les différents types de pollution de surface et de mettre en évidence leurs conséquences;

- d'une prise de conscience de l'intérêt paysager, touristique et scientifique des grands sites calcaires et des difficultés de leur sauvegarde. Cette activité sera commentée par Raymond Goossens.

D. Atelier Découverte du Milieu souterrain: au cours de cet atelier organisé par Jacques Minot, les participants seront initiés aux techniques de la spéléologie, aux mesures de sécurité nécessaires lors de la pratique de cette activité, ainsi qu'à la protection du milieu souterrain. L'exploration d'une grotte de la région de Han-sur-Lesse - Rochefort permettra l'application des initiations théoriques.

Ces activités, réparties sur les deux demi-journées, se dérouleront de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h.

Les activités "scolaires" prendront fin à 17 h et

seront suivies d'une visite libre au Musée du Monde Souterrain de Han-sur-Lesse, où se tiendra un stand de la CNPSS.

D'autre part, la CNPSS tient aussi à marquer l'événement vis-à-vis des spéléologues en leur obtenant l'ouverture exceptionnelle de deux grottes du domaine de Han-sur-Lesse. Ainsi, durant toute la journée du 16 novembre, le Trou des Crevés et la Drève des Etançons (Lesse souterraine) seront accessibles aux spéléos moyennant leur inscription préalable à la CNPSS (la priorité sera évidemment donnée à ses membres).

Vers 18 heures, la CNPSS inaugurera son exposition. Celle-ci, intitulée "Grottes en péril", sera ouverte à tous, au Musée de Rochefort, à partir du 17 novembre 1985, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

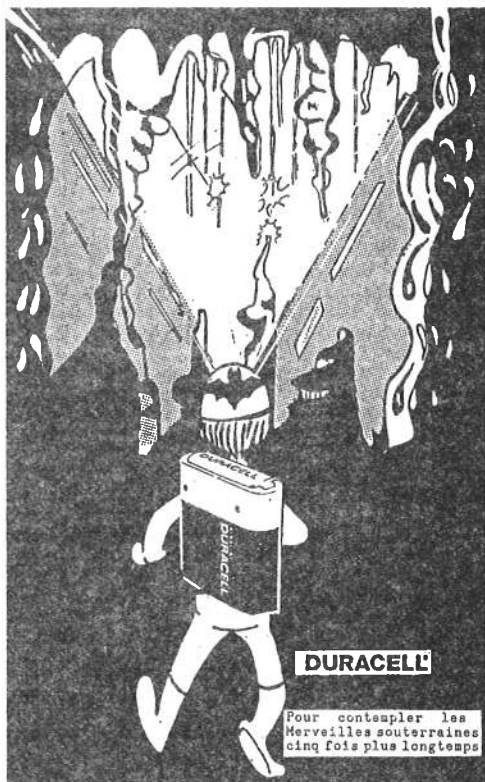
Les activités de cette journée seront clôturées par une soirée cinéma qui aura lieu à Rochefort en la salle des Roches. Le programme de cette soirée qui commence à 20h15, est composé de trois films et d'un montage diapos.

Le premier film: "La protection des eaux karstiques", a été réalisé par Michel Lemeret (RTBF). Il traite de la pollution des eaux karstiques et des conséquences graves qu'elle peut occasionner. Il sera suivi du montage diapos de Jean-Marie Goutorbe de la CPEPESC et du GERS: "Protection et destruction". Ce montage, qui a obtenu le prix de la Fondation Kodak, est un véritable cri d'alarme suite à l'observation des multiples destructions subies le karst.

Après l'entracte, la soirée se poursuivra avec le film de Guy Deflandre "Au coeur de l'Obscur", tourné dans la région de Han. Il entraîne le profane dans les splendeurs souterraines de la grotte du Père Noël inaccessible au public.

Enfin, le film d'Alain Baptizet: "2000 lieues sous la terre" clôturera la soirée. Il nous permettra de faire un tour du monde des cavernes sous le signe de l'insolite et de la beauté des paysages souterrains, ainsi que de la faune qui y habite. Ce film sera candidat en première vision au festival de la Chapelle en Vercors 1986.

* Commission Permanente d'Etude et de Protection des Eaux Souterraines et des Cavernes (France).



VALLON DE LA CHAVRESSE

Suite au classement du Vallon de la Chavresse dans le cadre des plans de secteur, la CNPSS a constaté avec plaisir que le dépotoin a non seulement été recouvert de terre mais également été replanté de jeunes arbres.

Si la pollution visuelle a disparu, il n'empêche qu'elle agira encore longtemps sur le sous-sol calcaire et l'eau qui y coule pour finalement polluer la nappe aquifère.

MONTRE L'EXEMPLE...

Quand tu descends sous terre, emmène un petit sac plastique. Il te permettra de ramasser les objets étrangers à la grotte et de les remonter à la surface.

Néanmoins, une fois sorti, n'abandonne son contenu que dans une poubelle.

L'eau souterraine est une des richesses naturelles de Wallonie. Elle y est captée pour sa plus grande part dans les roches calcaires qui forment très largement le sous-sol du pays.

Or, on le sait, ces roches calcaires - le "karst" comme disent les géographes - sont particulièrement vulnérables à la pollution (voir l'éditorial). A côté de leur richesse en eau, les régions calcaires présentent des paysages particuliers et de multiples "phénomènes karstiques" : grottes, chantoirs, abanets, etc. qui constituent un patrimoine naturel unique et irremplaçable. La protection de ces sites va de pair avec la protection des eaux souterraines sous-jacentes. Devant la situation de pollution et d'agression des eaux et des sites karstiques, la Commission Nationale de Protection des Sites Spéléologiques (et ses associations régionales) propose de lancer une campagne intensive de sensibilisation, présentée ci-après. Ces organismes regroupent des volontaires, scientifiques, enseignants, spécialistes des médias, spéléologues ou défenseurs de la Nature présents sur le terrain ainsi que des associations culturelles, spéléologiques, de protection de l'environnement, et des écoles.

Elle s'attache depuis 15 ans à la protection des eaux souterraines, des sites karstiques et des paysages propres aux régions calcaires. Cet objectif s'inscrit dans le cadre plus global de la protection de la Nature et d'une gestion rigoureuse, intelligente et scientifique de l'environnement et des ressources naturelles.

Les objectifs de cette campagne de sensibilisation sont:

- d'informer le public de la réalité et des dangers de la pollution des eaux souterraines et des sites karstiques dans les régions calcaires de Wallonie;
- de faire prendre conscience de l'intérêt économique, scientifique et touristique du patrimoine naturel que constituent les eaux et les sites karstiques;
- et enfin, d'amener à une modification du comportement des responsables de la pollution à tous les niveaux en mettant particulièrement l'accent sur le rôle positif que peuvent jouer les jeunes aujourd'hui et dans l'avenir.

La campagne vise donc particulièrement les jeunes en milieu scolaire et extra-scolaire, les habitants des régions calcaires, ainsi que les seconds résidents, campeurs-caravaniers, touristes et spéléologues, et enfin, les groupes d'influence (associations écologiques et scientifiques, agricoles, de pêcheurs, syndicats d'initiative, échevinats de l'environnement, ainsi que les médias).

Elle sera aussi l'occasion de prendre contact avec le secteur des industries polluantes et des carrières, ainsi que de l'agriculture et de l'élevage dans leurs éventuelles activités polluantes; de même que les pouvoirs publics responsables en matière de déchets solides, d'eaux usées et d'égouttage, de routes et aqueducs routiers, d'aménagement du territoire, de protection des sites et de conservation de la Nature.

Le secrétariat de la campagne sera établi à Bruxelles, au Secrétariat permanent de la CNPSS et de ses associations régionales. Des secrétariats locaux pourront fonctionner dans diverses provinces. Une cellule d'animation de quatre CST (une hydrogéologue, une enseignante, un graphiste et un secrétaire), chargée de la mise en oeuvre de la campagne, travaille depuis septembre sous la direction du conseil d'administration de la CNPSS. Une période de lancement de un à deux ans permettra la réalisation pratique de différents médias de la campagne.

Ensuite, elle pourra se poursuivre de manière permanente grâce à la constitution de ce centre de documentation multimédias et à la mise sur pied d'un centre permanent de surveillance constitué par un réseau d'observateurs volontaires. En plus des activités permanentes de sensibilisation, des manifestations d'envergure (colloques, "Journées Nationales" sur le terrain, campagnes de dépollution...) seront organisées, comme par le passé.

Le centre de documentation comprendra une documentation générale sur le thème du karst et des eaux souterraines, des publications de la CNPSS, des cartes mentionnant les sites karstiques et les pollutions, une filmothèque et une photothèque. Tous ces médias seront mis à la disposition du public.

Une documentation scolaire, adaptée aux niveaux primaire et secondaire, des séries de diapositives, un montage audio-visuel, une exposition mobile seront réalisées et présentées notamment lors d'animations dans les écoles.

Dans les régions calcaires, des conférences seront organisées à l'intention des habitants et des pan-neaux de sensibilisation seront placés dans les endroits à protéger pour avertir le passant de l'intérêt des sites et de la nécessité de les protéger...

Dans le but d'informer le public de nos activités, des communiqués de presse seront régulièrement diffusés.

Si le contenu de cette campagne vous intéresse et que vous désirez recevoir quelque information, si vous désirez vous joindre à nous pour la réalisation de ces projets, contactez-nous à notre secrétariat permanent: 19 rue des Erables
1040 Bruxelles

Tél. 02/648 01 89

Nous y restons à votre disposition.

EAU, SOURCE DE VIE...

Tout commence là où l'eau naît.

Furtive et irrésistible, ses âges sont ceux des saisons.

Son cheminement souligne les accidents de parcours que souvent, à la longue, elle provoque; de nappes souterraines en sources, de rus en ruisseaux; de rivières en fleuves; agitée ou nonchalante, cascade ou assagie, elle va à son terme, le lointain océan.

Souveraine et merveilleuse, elle s'épanche en de monumentales cascades; captée, le service humble qu'elle dispense a fixé l'habitat. Son clapotis nous tient attentifs, son calme nous alanguit.

Nos jeux, nos joies en font des perles de lumière d'où giclé l'impression de liberté: fascination de l'homme, semblable à son vieux rêve de voler.

Large et calme, courante et furtive, la pêche est d'attente ou sportive, de toute façon de ruse, ou de patience, mais toujours miroir aux illusions.

Domestiquée, domptée pour un instant, elle retourne à son lit. Toujours l'homme a tenté d'en faire une alliée.

Contenue le temps d'un tour de roue, son élan alimente nos lampes, arrose nos jardins, nos vergers, et remplit nos bouteilles; son cours enseigne depuis sa naissance jaillissante jusqu'à sa mort horizontale le rythme de la vie.

Plus qu'un trésor qu'il faut protéger, elle est SOURCE DE VIE.

Elle est le bien de tous, et surtout de nos enfants. A ce titre, les générations, en passant, doivent laisser à ceux qui leur succèdent une eau propre et consommable, jusqu'à la fin des temps.

SUGGESTION...

S.O.S. TROU MAULIN !!!

Le Trou Maulin, une des cavités les plus fréquentées du Sud de la Province de Namur, est devenu en quelques années un véritable dépotoir dans lequel s'entassent après chaque crue, troncs d'arbres, branches, bidons, conserves, bouteilles, sucs poubelle ou charognes de tout genre. De nombreux rats y ont élu domicile vu qu'ils bénéficient actuellement d'un relais gastronomique!

De plus, à la moindre crue, le porche d'entrée est directement rempli d'eau alors qu'en 1980, l'eau suivait aisément son cours à l'intérieur de la grotte.

Je ne donne pas plus de cinq ans pour que le réseau inférieur devienne entièrement inaccessible.

Dès lors, il serait nécessaire d'organiser une dépollution générale de l'entièreté du réseau inférieur dans l'intérêt de tous, aussi bien les spéléos qui ne devront plus faire la visite d'un égout que la population rochefortoise pour qui le risque d'inondations serait fortement limité.

Cette dépollution serait enfin un moyen de convaincre de nombreuses personnes que la spéléologie est une chose utile car être spéléo, ce n'est pas se contenter de se balader bien gentiment sur une corde sans être capable de faire autre chose.

Michel DUBOIS
Février 1985.



SOLUTION...

DEPOLLUER : UNE MALHEUREUSE NECESSITE.

Le week-end des 28 et 29 septembre derniers, le Spéléoclub Avernus, affilié à la "Verbond van Vlaamse Speleologen (België)", a effectué une opération de nettoyage au Trou Maulin à Rochefort.

Jean-Pierre BARTHOLEYNS
d'après J. VLOEBERGHES.



L'ÂGE DE L'ATOME ET DU GÂCHIS.

A cette époque vivaient, entre autres hommes, ceux de New-York, de Moscou et de Pékin. On ne savait que très peu de choses sur l'existence de ces êtres primitifs. Le faible volume de leur cerveau (1400 cm³) ne devait les doter que d'une toute petite intelligence plutôt dominée par les instincts que par la raison. Pour se protéger de causes encore inconnues, certains savants actuels parlaient de glaciation, d'autre de l'inversion du champ magnétique terrestre, d'autres encore de catastrophe planétaire, ces ancêtres habitaient les parties les plus profondes et les plus reculées des cavernes. Les os de de la centaine de squelettes datant de cette époque étaient différents de ceux des hommes contemporains, ils présentaient la particularité singulière d'être radioactifs, c'est pourquoi on avait appelé cette période l'âge de l'atome. Avaient-ils été irradiés ou était-ce un caractère normal de cette espèce protohumain? Telle restait encore la question. D'autre part, on avait trouvé dans de nombreux sites fréquentés par ces ancêtres des tonnes de feuilles et de sacs faits de matières imputrescibles qu'ils avaient probablement jetés après les avoir employés comme emballages; c'est pourquoi on avait appelé ce temps où l'homme était encore incapable de recycler ce qu'il fabriquait, l'âge du gâchis.

Roger BOURGEOIS
dans les "Pissenlites par les racines".

Le Parc Naturel de Lesse et Lomme

Incontestablement, c'est la région du Parc de Lesse qui compte les phénomènes karstiques les plus nombreux et les plus spectaculaires du pays. Ceux-ci se localisent dans les calcaires givétiens et frasniens du bord sud du bassin de Dinant. Ces terrains constituent, avec, par place, le Couvinien, la longue bande calcaire s'étirant de Chimay à Louveigné et séparant la Fagne, la Famenne et le Condroz oriental des hauteurs de l'Ardenne. On retrouvera d'ailleurs dans cette même bande calcaire d'autres importants ensembles karstiques tels ceux de Couvin-Nismes avec l'Eau Noire souterraine et le plateau des Abannets ou le Vallon des Chantoirs à Louveigné et Remouchamps. On doit à Van de Poel une excellente monographie et plusieurs études de la géologie, la géomorphologie et des phénomènes karstiques du Parc Naturel de Lesse et Lomme. Nous ne ferons ici que présenter brièvement les phénomènes karstiques principaux. Deux importants ensembles karstiques se distinguent dans le Parc de Lesse et Lomme et en bordure de ce dernier.

Ceux-ci sont déterminés par la structure des couches calcaires qui dans la région Han-Rochefort apparaissent en une succession de plis orientés est-ouest.

Au Nord, dans le flanc Nord de l'anticlinal de Ste-Odile ou de Hamerenne se développe le karst d'Eprave, ensemble de la Lomme et de la Wamme souterraines.

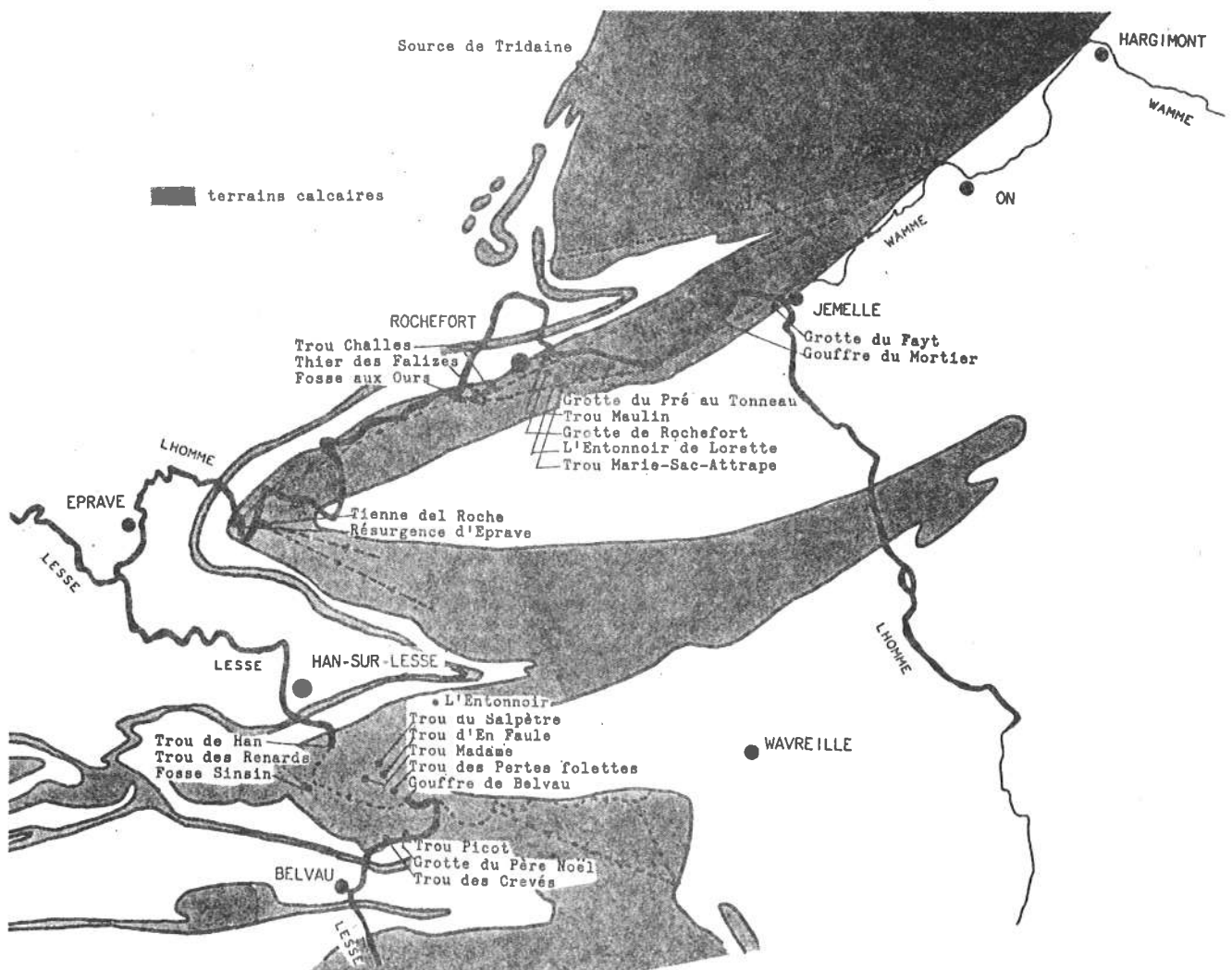
Au Sud, séparé du premier par le synclinal de Han, se développe, dans l'anticlinal de Wavreille, le karst de Han ou de la Lesse souterraine. Si Han-sur-Lesse, à tout seigneur tout honneur, est mondialement connu par ses grottes fabuleuses, les remarquables salles et galeries visitées

par les touristes ne représentent en fait qu'une petite partie de l'ensemble des cavités que recèle le massif boisé de Boine. Le développement des galeries de la Grotte de Han mesure 5.720 m. Si on ajoute à ce chiffre le développement des autres cavités connues du massif de Boine, on atteint actuellement 11.430 m. La colline de Boine serait-elle donc creuse?

En tout cas, c'est loin à l'amont de Han que, sitôt traversé le village de Belvaux, la Lesse bute contre les premières falaises de Boine et subit ses premières saignées. Là, au niveau même de la berge, s'ouvre le Trou des Crevés, cavité très richement concrétionnée, défendue par un siphon de boue de sinistre réputation : n'a-t-il pas retenu prisonnière la première exploratrice?

Un peu plus d'un kilomètre plus loin, après avoir longé la colline de Boine, toute la rivière disparaît dans le gouffre de Belvaux, monument naturel grandiose dont il faut regretter la mise en enclos dans le parc animalier de Han. Abandonnant son méandre superficiel, la "Chavée", la Lesse quitte le jour pour réapparaître au Trou de Han, sortie des touristes, après un raccourci souterrain de 1.100 mètres à vol d'oiseau.

Si l'on poursuit, vers Han, l'ancien cours abandonné, on rencontre, à différentes hauteurs sur le flanc de la colline de Boine, le Trou des Pertes folettes, le Trou d'En Faule ou "Stopcul" communiquant avec la grotte, le Trou du Salpêtre, entrée des touristes, et enfin, tout à l'aval dans le lit de la Chavée, à la limite précise des calcaires et des schistes, l'"Entonnoir", perte encore active lors des



crues de la Lesse.

Car, tout en offrant aux géographes le plus parfait exemple de recouplement souterrain de méandre, la Lesse n'oublie pas tout à fait son ancien lit. Lors de fortes crues, la capacité d'absorption du gouffre de Belvaux est dépassée, les eaux montent de plus de 7 m, inondent la Chavée et se perdent en partie au "Stopcul" et dans l'Entonnoir.

La Lesse "tourne", dit-on dans le pays, et parfois on a pu suivre à pied - et au pas de course - la progression de la rivière dans son ancien tracé.

Longtemps, le parcours souterrain de la Lesse, du Gouffre de Belvaux à la Salle d'Armes où elle réapparaît dans la Grotte de Han, est demeuré mystérieux. On savait que les eaux mettaient une vingtaine d'heures, en temps normal, à parcourir ce trajet inconnu et seulement huit heures en crue, empruntant probablement, pensait-on, des galeries supérieures, plus rectilignes, court-circuitant les galeries basses.

Jusqu'au jour de 1972 où, après des années d'un patient travail de désobstruction, les membres du Spéléo Club de l'Université Catholique de Louvain ont "percé" une perte fossile du Gouffre de Belvaux, la "Drève des Etançons".

Ils ont alors découvert la rivière presque mythique dont avaient rêvé des générations d'explorateurs depuis le temps lointain où le Comte de Robiano se faisait embarquer dans une cuvette pour sonder les tourbillons du gouffre!... La Lesse souterraine : un réseau de deux kilomètres et demi avec une grandiose allée d'eau presque rectiligne de plus de 500 m de long où l'on navigue sur l'eau noire et profonde. Le trajet inconnu de la Lesse se réduit du coup aujourd'hui à quelque 200 m.

Sur les hauteurs du mamelon de Boine, au sommet de la falaise de Belvaux, s'ouvrent encore au bas d'une profonde crevasse le Trou Picot, gouffre de 70 m de profondeur, et surtout la vaste et belle Grotte du Père Noël, découverte le 26 décembre 1964, dont la richesse et la diversité de concrétionnement sont un vrai cadeau du Père Noël! Avec l'aiguigeois de la Fosse Sinsin et le Trou Madame, ces cavités du plateau représenteraient les plus anciennes pertes de la Lesse. Elles dateraient de l'époque - il y a 500.000 ans! - où la rivière circulait en plaine à cette altitude, 60 m plus haut que son lit actuel, comme l'attestent les cailloux roulés vestiges de ce lit primitif. Ces cailloux roulés, tels ceux du Petit Poucet, permettent, on le sait, de situer les anciens niveaux de vallées dont il subsiste des lambeaux de terrasses témoins de l'érosion verticale de la rivière. On peut ainsi repérer encore la terrasse moyenne de la Lesse à quelque 20 m au-dessus de la plaine alluviale actuelle et y rattacher les Pertes folettes, probablement le Trou du Salpêtre, et le méandre du Chession ultérieurement abandonné.

C'est à ce stade de la terrasse moyenne que se situerait le premier recouplement souterrain du grand méandre de Han, la Lesse se perdant dans le Trou de Han. Un dernier approfondissement de sa vallée, lié aux aléas climatiques du Quaternaire, a mené la Lesse au niveau de la plaine alluviale contemporaine et même plus bas, puisque le fond du Gouffre de Belvaux a été atteint en plongée à plus de 50 m sous le niveau de la plaine alluviale.

La liaison Trou d'En Faule-Trou de Han, encore active aujourd'hui lors des crues, constitue alors un second recouplement souterrain de méandre après l'abandon du premier. Ce recul progressif des points d'enfouissement vers l'amont, observation classique en pays karstique, laisse prévoir un jour l'abandon de l'actuel trajet de la Lesse souterraine par le Gouffre de Belvaux au profit de la liaison d'amont : pertes du Trou des Crevés-Trou de Han! Prodigeux champ d'observations scientifiques dans bien des disciplines, le massif de Boine, heureusement, n'a pas encore livré tous ses secrets!

Le système hydrogéologique de la Lomme et de la Wamme souterraines est nettement plus complexe et moins bien connu que celui de Han. Les colora-

tions à la fluorescéine des multiples pertes de ces deux rivières entre Rochefort et On est constitué par la belle résurgence vaucloisienne d'Eprave, bouillonnant au pied du Tienne del Roche. En outre, cette magnifique venue d'eau draine également les eaux souterraines du flanc sud-est de l'anticlinal du Gerny, vaste plateau calcaire où ne circule aucune rivière mais où s'observent nombre de dolines ou d'aiguigeois fossiles absorbant les eaux de ruissellement. Le cours hypogée exact de la puissante rivière qui sort de terre en permanence à Eprave intrigue depuis toujours chercheurs et spéléologues. La résurgence elle-même a été plongée jusqu'à la respectable profondeur de -46 m et "ça continue!"

Il faut remonter jusque Hargimont à plus de 10 km à vol d'oiseau pour trouver les premières pertes de la Wamme contribuant probablement à l'alimentation de la résurgence d'Eprave. En temps normal, du moins avant la construction d'un chenal de dérivation, toute la Wamme s'engouffre aux pertes de Kerwée à On et ses eaux réapparaissent à Eprave, à huit kilomètres et demi à vol d'oiseau, au bout de 5 à 6 jours (Delbrouck, 1975).

A Jemelle, face au confluent Wamme-Lomme, s'ouvre dans le mamelon du Fayt la grotte du même nom dans laquelle on peut distinguer cinq étages de galeries en relation avec les niveaux successifs de la Lomme. Celle-ci coule, à partir de Jemelle, sur le calcaire givétien et, ipso facto, a subi au cours du temps et subit toujours des pertes tantôt dans son lit tantôt dans les cavités de sa rive gauche : Gouffre au Mortier, Trois Renards, Grotte du Pré au Tonneau...

Plus bas, à l'entrée de Rochefort, la Lomme disparaît complètement sous le porche impressionnant du Trou Maulin, abandonnant son méandre superficiel, si une digue artificielle ne l'en empêchait, digue qu'elle saute d'ailleurs allègrement en période de hautes eaux!

Comme Boine, la colline calcaire artificiellement contournée par la Lomme est creusée de nombreuses cavités. Sur le plateau, s'ouvrent de vastes avens qui communiquent sous terre avec d'anciens conduits souterrains de la Lomme pour former l'ensemble à hautes salles de la Grotte de Rochefort. Ces avens, le Trou Marie-Sac-Attrape, le Val d'Enfer, l'Entonnoir de Lorette, l'Aven du Parc de Beaugard, situés au niveau de la terrasse supérieure de la Lomme, constitueraient - comme les cavités du plateau de Boine pour la Lesse - les plus anciennes pertes de la Lomme. Au bas de l'étage supérieur de la Grotte de Rochefort, on peut repérer une épaisse couche de limon et de galets marquant le niveau de la terrasse moyenne. Tout au fond de la grotte, un bras souterrain de la Lomme indique le niveau probable d'un collecteur sous l'actuelle plaine alluviale. En crue, ces eaux peuvent monter d'une quinzaine de mètres pour atteindre le niveau de la Lomme superficielle!

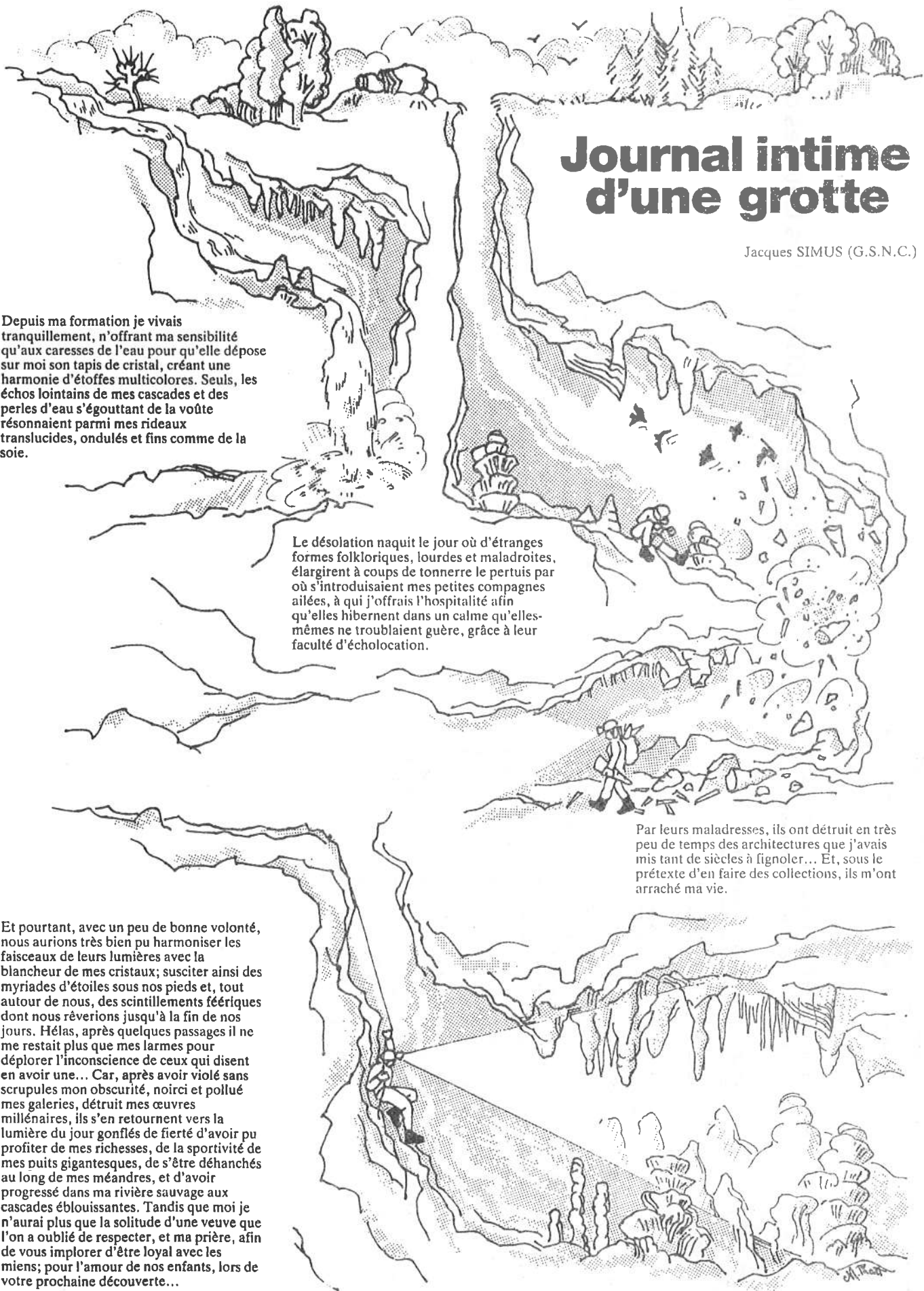
Au-delà de la Grotte de Rochefort, une série de vastes et très caractéristiques dolines marquent le tracé souterrain présumé de la Lomme : le Trou Challes, la Fosse aux Ours, et l'ensemble des belles dolines boisées du Thier des Falizes. Jusqu'à Eprave, les phénomènes karstiques se manifestent encore par la présence d'une dizaine de petites grottes et résurgences à différents niveaux et par l'effondrement spectaculaire du lit de la Lomme, en novembre 1972, entraînant l'assise de la route Rochefort-Han!

Les enseignements tirés d'une récente campagne de traçages à la fluorescéine font supposer à R. Delbrouck l'existence d'une part, d'une vaste nappe remplissant les réseaux de fissures de la région karstique s'étendant de Hargimont à Eprave et mettant en communication tous les phénomènes karstiques actifs et d'autre part, d'un réseau de collecteurs préférentiels drainant à la fois les pertes ponctuelles des rivières et la nappe des fissures selon ses fluctuations de niveau. Deux collecteurs principaux existeraient, l'un venant de On, l'autre du Fayt, confluant sous terre dans la zone faillée du Thier des Falizes pour se réduire à un collecteur unique jusqu'à Eprave...

Quoi qu'il en soit, les mystères de la Lomme souterraine ne sont pas encore éclaircis!

Claude DE BROYER

Tiré de "Le Grand Livre d'Ardenne et Gaume".



Journal intime d'une grotte

Jacques SIMUS (G.S.N.C.)

Depuis ma formation je vivais tranquillement, n'offrant ma sensibilité qu'aux caresses de l'eau pour qu'elle dépose sur moi son tapis de cristal, créant une harmonie d'étoffes multicolores. Seuls, les échos lointains de mes cascades et des perles d'eau s'égouttant de la voûte résonnaient parmi mes rideaux translucides, ondulés et fins comme de la soie.

Le désolation naquit le jour où d'étranges formes folkloriques, lourdes et maladroitement, élargirent à coups de tonnerre le pertuis par où s'introduisaient mes petites compagnes ailées, à qui j'offrais l'hospitalité afin qu'elles hibernent dans un calme qu'elles-mêmes ne troublaient guère, grâce à leur faculté d'écholocation.

Par leurs maladresses, ils ont détruit en très peu de temps des architectures que j'avais mis tant de siècles à figurer... Et, sous le prétexte d'en faire des collections, ils m'ont arraché ma vie.

Et pourtant, avec un peu de bonne volonté, nous aurions très bien pu harmoniser les faisceaux de leurs lumières avec la blancheur de mes cristaux; susciter ainsi des myriades d'étoiles sous nos pieds et, tout autour de nous, des scintillements féériques dont nous rêverions jusqu'à la fin de nos jours. Hélas, après quelques passages il ne me restait plus que mes larmes pour déplorer l'inconscience de ceux qui disent en avoir une... Car, après avoir violé sans scrupules mon obscurité, noirci et pollué mes galeries, détruit mes œuvres millénaires, ils s'en retournent vers la lumière du jour gonflés de fierté d'avoir pu profiter de mes richesses, de la sportivité de mes puits gigantesques, de s'être déhanchés au long de mes méandres, et d'avoir progressé dans ma rivière sauvage aux cascades éblouissantes. Tandis que moi je n'aurai plus que la solitude d'une veuve que l'on a oublié de respecter, et ma prière, afin de vous implorer d'être loyal avec les miens; pour l'amour de nos enfants, lors de votre prochaine découverte...

Nous vous donnons ci-dessous le texte d'un communiqué de presse émanant de

THE CONSERVATION FOUNDATION AWARD OF UNITED KINGDOM
patronné par la FORD MOTOR COMPANY.



PRIX " NATURE ET PATRIMOINE "

Catégorie 2 : Zones rurales

Pour ce prix, entrent en concurrence 27 dossiers, dont celui présenté par Monsieur Jean-Marie HUBART,

"CONSERVATION ET ETUDE DES GROTTES DE RAMIOUL, ROSEE ET LYELL".
Ce fut lui qui remporta le premier prix.

Monsieur HUBART, Professeur de Sciences économiques à l'Athénée Royal d'Ouffet, est connu depuis 20 ans déjà pour sa lutte en faveur de la conservation des grottes de Belgique. La plupart du temps, il fut obligé de faire appel à ses moyens propres, bien qu'il ait été soutenu par diverses institutions scientifiques, notamment : les CHERCHEURS DE LA WALLONIE, les RESERVES NATURELLES ET ORNITHOLOGIQUES DE BELGIQUE (E.Kasteloot), la COMMISSION NATIONALE DE PROTECTION DES SITES SOUVERAINS (C.de Broyer), etc.

Son oeuvre est orientée vers l'étude des risques encourus par les grottes et cavernes de Belgique, risques dus à l'exploitation industrielle - surtout les carrières -, la pollution généralisée, accidentelle et intentionnelle, les travaux irréguliers, le vandalisme, l'exercice impropre du sport. Tous ces facteurs sont funestes pour la faune particulière, la paléontologie, la géologie, la minéralogie et la cristallographie de ces biotopes très spéciaux que forment ces grottes.

En outre, Monsieur Hubart étudie les moyens qui sont exigés pour préserver la faune et la flore pour la postérité. Il peut à juste titre être fier des résultats de ses efforts : c'est grâce à lui (et à l'appui d'une cinquantaine d'institutions et personnalités du monde scientifique) que, notamment, les grottes de Rosée et Lyell purent être classées, en 1977, compte tenu de leur valeur scientifique. Il poursuit la même lutte pour la protection générale et définitive de la Grotte de Ramiou. En même temps, il préconise une gestion saine et spécialisée de ces trois grottes, car, outre les études scientifiques, des mesures pratiques sont indispensables. Monsieur Hubart a participé au prix "Nature et Patrimoine" dans l'espoir que son prix éventuel pourrait sensibiliser l'opinion publique quant à la sauvegarde de notre patrimoine naturel et empêcher la destruction de la Grotte de Ramiou, de nouveau menacé par une demande d'extension de carrière.

Il a réussi sa mission et il n'est pas seulement le vainqueur de la catégorie 2 : il a aussi été proclamé Vainqueur Général des 6 catégories du Prix "Nature et Patrimoine", son travail ayant été considéré comme le meilleur des 114 dossiers présentés pour la Belgique. Ceci lui a permis d'exposer à Londres, au niveau européen, ses recherches et objectifs concernant Ramiou, Rosée et Lyell.

Extrait du Bulletin : "LES CHERCHEURS DE LA WALLONIE" - Avril 1985.

A VOIR . . .

MEXIQUE-VERCORS : « Les Gouffres du Soleil »
par GENEVIEVE ROUILLON

Geneviève ROUILLON est native du Vercors, et, depuis toujours, les grottes et les gouffres exercent sur elle un attrait irrésistible.

Elle nous raconte la genèse de sa passion pour la spéléologie et nous révèle un monde d'une beauté et d'une diversité surprenantes. Puis elle nous emmène au Mexique où nous descendons avec elle dans les gouffres mayas où subsistent d'antiques traditions... Un reportage superbe dosant avec bonheur l'aventure et la sensibilité.

Ce montage a obtenu : un 1er Prix KODAK "Grands Reportages" un 2e Prix au Festival International d'Arles.

| A 20 H. 15 | |
|-------------------|--|
| Lundi 04-11-85 | Auditorium des Riches Claires à 24, Rue des Fiches Claires à 1000 Bruxelles |
| Mardi 05-11-85 | Centre Culturel Jacques Franck à 94, Chaussée de Waterloo à 1080 Bruxelles |
| Jeudi 07-11-85 | Auditorium des Riches Claires à Centre Culturel de Rixensart à Place Communale de Genval |
| Mardi 12-11-85 | Centre Communautaire Jolibois à 100, Avenue du Haras à Woluwé-Saint-Pierre |
| Jeudi 14-11-85 | Salle des Fossés Fleuris à 28-28, Rue du Président à 5000 Namur |
| Vendredi 15-11-85 | Collège St-Pierre à 213, Avenue Coghien à 1180 Bruxelles |
| Lundi 18-11-85 | Centre Culturel du Heymbosch à 102, Avenue de Heyn à 1020 Bruxelles |
| Mardi 19-11-85 | Auditorium Shell à 60, Rue Ravenstein à 1000 Bruxelles |
| Jeudi 21-11-85 | Collège St-Michel - Salle bleue à 2, Rue Père Devroye à 1040 Bruxelles |
| Vendredi 22-11-85 | Quartier de l'Université Salle Laetitia à 48, Avenue des Grenadiers à 1050 Bruxelles |

Organisé par "ENVOL" A.S.B.L. 36 avenue Kufferath
1020 BRUXELLES

Tél. (02) 267 91 98

L'attribution du prix "Nature et Patrimoine" à Jean-Marie Hubart concrétise quelque 20 années de travail et de lutte constante pour la sauvegarde et la protection des grottes belges et tout particulièrement des grottes de Rosée, Lyell et Ramioul. Cette récompense, Jean-Marie Hubart l'a bien méritée! C'est, rappelons-le, grâce à son efficacité au sein d'associations où il oeuvre (Les Chercheurs de la Wallonie où il dirige notamment le Laboratoire de Biologie Souterraine de Ramioul, la Commission Nationale de Protection des Sites Spéléologiques dont il est membre de la première heure) que les grottes de Rosée et de Lyell ont été classées et sauvées de la destruction par les carrières... Si l'ancien réseau (la partie supérieure) de Ramioul bénéficie d'un arrêté de classement, il n'en est pas de même pour le réseau inférieur, très fortement mis en danger par les projets d'expansion de cette carrière. Mais laissons Jean-Marie Hubart s'exprimer lui-même à ce sujet:

LA GROTTÉ DE RAMIOUL : UN SITE A CONCASSER?

C'est en 1911, au cours de fouilles archéologiques de surface, que le porche de l'étage supérieur de la grotte fut découvert accidentellement. Cette découverte allait permettre aux chercheurs d'accéder à une galerie concrétionnée qui reste parmi les plus remarquables de Belgique. Presque simultanément, en explorant une fissure du massif, A. Vandebosch découvrit l'étage moyen de cette grotte.

Etage supérieur et étage moyen étaient séparés par un colmatage argileux de plusieurs mètres d'épaisseur. Ce colmatage étant d'une richesse paléontologique exceptionnelle, son dégagement devint une nécessité à la fois pour rétablir l'ancien accès entre étages moyen et supérieur, mais aussi pour en retirer nombre d'ossements fossiles qui se trouvent à présent au Musée des Chercheurs de Wallonie.

Le caractère exceptionnel de la grotte incita bientôt la Société à entreprendre les formalités de classement, mais celui-ci ne fut obtenu qu'en 1938. Lenteur administrative...

Durant plusieurs décennies, recherches et fouilles se succédèrent à Ramioul et l'un des résultats principaux fut la découverte en 1955 de l'étage inférieur actif de la grotte. Sur quelque 800 mètres, un ruisseau permanent et un ruisseau temporaire parcourent ces galeries inférieures incomparables aux points de vue minéralogique, cristallographique et biologique. Les recherches se poursuivant, c'est en 1964 que la relation chantoirs-grotte de Ramioul-résurgence du Bruta put être scientifiquement démontrée.

Ces recherches avaient aussi mis en évidence une richesse faunistique exceptionnelle dans la grotte. Actuellement 126 espèces ont été recensées, dont une unique au monde et trois uniques pour la Belgique. En 1961, un Laboratoire de Biologie souterraine fut installé dans la grotte afin de promouvoir l'étude de cette faune et les autres études spéléologiques en géné-

ral. Ces recherches se poursuivent en collaboration avec les chercheurs et universités belges et étrangères.

Malheureusement - depuis toujours - la grotte est menacée par l'exploitation des carrières. Une demande d'extension du classement, englobant les cavités découvertes en 1955, fut demandée il y a plus de 20 ans. Depuis, l'intérêt scientifique et esthétique de la grotte est opposé à l'intérêt économique de la société privée.

La destruction pure et simple de ce qui est à la fois un joyau et un patrimoine national est demandée sans répit. Il est d'ailleurs surprenant de constater que, selon la loi, le calcaire dans lequel est creusée la grotte est protégé. On croit rêver : alors que la grotte qui s'y trouve est toujours menacée, le calcaire qui la contient jouit d'une protection légale pour raisons économiques! Protection contre les protecteurs de la nature peut-être?

Quoi qu'il en soit, la grotte de Ramioul dont l'intérêt esthétique et scientifique est attesté par quelque quatre-vingts études scientifiques de portée internationale, se trouve une fois de plus menacée de destruction intégrale.

"Pour une poignée de dollars" ou "Pour quelques dollars de plus", l'intérêt collectif, qui voudrait que soit préservée cette portion exemplaire de notre patrimoine nationale, se trouve bafoué par les intérêts lucratifs et purement privés d'une Société d'exploitation du calcaire. Lorsqu'on sait que les plus récentes études montrent que sur les 997 grottes que compte la Belgique, 25 seulement peuvent encore être considérées comme intactes - parmi elles la grotte de Ramioul est une des plus remarquables avec la grotte de Han et le Trou qui fume - on ne peut que souhaiter que le bon sens le plus élémentaire prévale enfin et que la demande d'extension de classement introduite par la CNPSS soit enfin accordée.

Jean-Marie HUBART.



SI VOTRE ACTIVITE SPELEO SE DEROULE DAVANTAGE A L'ETRANGER,
PENSEZ QUE LES GROTTES PROTEGEES NE VOUS SERONT OUVERTES QUE
SUR VOTRE REPUTATION ACQUISE EN BELGIQUE.

Commission Nationale de Protection
des Sites Spéléologiques

Commission Wallonne d'Etude et
de Protection des Sites Souterrains

Commission Bruxelloise d'Etude et
de Protection des Sites Souterrains



Secrétariat : 19 rue des Erables - 1040 Bruxelles - Tél. 02/648 01 89
Cotisation 85/86 : 200 F au compte 068/0439320/34 de la CNPSS.

Tout récemment, des riverains ont reçu un avis d'expropriation pour cause d'"utilité publique", autrement dit pour permettre l'extension de la carrière Socogetra!
Socogetra, Hotton..., termes évocateurs de rêve et de malaise, de fistuleuses et de bitume... Souvenez-vous: "Les Mille et Une Nuits"...

La grotte des Mille et Une Nuits d'Hotton fut découverte en 1958 et classée vingt ans plus tard: certaines des plus belles salles avaient déjà disparu dans le tarmac des routes! D'autres salles avaient subi des dégradations irréversibles suite aux dynamitages: des concrétions millénaires étaient brisées ou lézardées par les ondes de choc. Cependant, les Mille et Une Nuits restaient une des plus belles grottes de Belgique.
On croyait l'affaire définitivement classée mais la Société réclamait 182 millions pour dédommager le manque à gagner d'une dizaine d'ares classés. Au mètre carré, cela fait...cher! D'autant que le gisement calcaire acquis à Hotton est limité à 6 ans, selon l'estimation même des carriers.

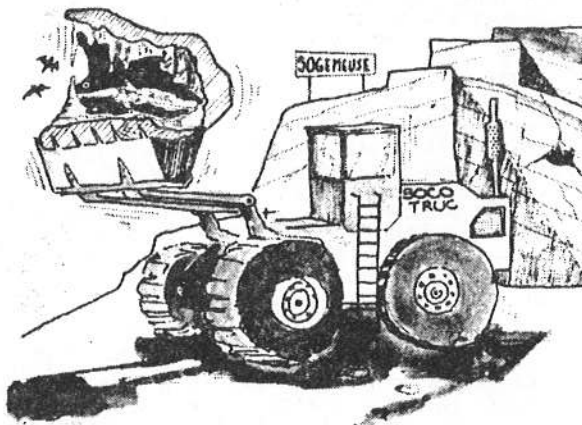
L'Etat ne paie pas mais offre des compensations à Amonines et à La Roche. Socogetra y transférera petit à petit ses activités.
Pour avoir le temps de se retourner, la société d'extraction demande et obtient en 1982 une dérogation au classement de quelques parcelles sises à Hotton afin d'étendre l'exploitation dans une direction qui devrait (aurait dû!) mettre la grotte à l'abri des tirs. En contrepartie, les exploitants s'engagent à dresser préalablement un état des lieux des grottes et à avertir, dix jours à l'avance la Communauté française représentée par la C.N.P.S.S. de tout tir prévu afin qu'elle puisse contrôler les vitesses de vibration de la roche et leur influence sur la grotte. Le contrôle s'effectue à l'aide d'un sismographe, situé au bout du réseau touristique. Dans les faits, la C.N.P.S.S. n'est pas toujours avertie et les délais sont rarement respectés. Les vibrations enregistrées sont en augmentation et la vitesse maximale de 10 mm/s devrait être abaissée. De plus, depuis 1982, Socogetra procède à des tirs latéraux d'ampleur importante et susceptibles d'ébranler la roche. Ces secousses n'affectent pas le sismographe qui est mal placé. Un second appareil est réclamé depuis trois ans mais n'est toujours pas installé.

La société extractive obtiendra-t-elle les terrains et permis de bâtir pour s'étendre? Certains habitants, le syndicat d'initiative s'y opposent clairement.

Pourtant, cette année, les événements se précipitent. En mars 1985, la Région Wallonne a fixé les obligations de Socogetra à propos de l'extension de la carrière et du réaménagement du site endéans les 6 ans (à partir de la délivrance du permis de bâtir).

Mais, ô subtilité, le décompte des 6 ans n'est pas entamé puisque les permis ne sont pas demandés. En effet, les habitants viennent de recevoir l'avis d'expropriation.

Si le temps est élastique, jusqu'à quand devront-ils subir la pollution atmosphérique, les vapeurs cancérigènes de bitume, le dépôt de poussières, le bruit, le danger que représentent les projections de lourdes pierres sur leurs terrains? Est-il logique que, dans de telles conditions, on justifie des expropriation en évocant l'"utilité publique"? De quelle utilité parle-t-on? De quel public? Est-il, enfin, admissible que l'on sacrifie un site millénaire, irremplaçable pour une exploitation carrière d'une demi-douzaine d'années parfaitement déplaçable?



NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lutte contre la pollution des cavernes du Jura

Le Spéléo-Club des Montagnes Neuchâteloises (SCMN) continue sa très utile campagne contre la pollution des cavités naturelles.

Un rapport signale que 56 visites de contrôle ont été faites à l'intérieur de gouffres et de cavernes du Jura, ainsi que des opérations d'assainissement.

D'autre part, une large information du public a été entreprise, notamment auprès de la population scolaire.

Le SCMN a aussi organisé au Musée d'Ethnographie de Neuchâtel une exposition originale intitulée "Rejets du déchet" où l'on peut voir la diversité des matériaux récupérés au fond des gouffres-poubelles.

Le SCMN a également édité une série de trois cartes postales sur ce même thème de la pollution des hypogées et qui sont vendues au profit de cette action. Ces cartes, dont vous pouvez admirer un exemple ci-contre, peuvent être commandées au prix de 1 Fr. (français) auprès de J.-L. Christinat

SCMN
Nord 173
2300 La Chaux-de-Fonds
France





A votre service

PRÊT : EXPO ITINÉRANTE, FILMS 16 MM, VIDÉO-CASSETTES, DIAPOSITIVES, CONFÉRENCIER, CALICOTS
A DISPOSITION : DOCUMENTS TECHNIQUES ET SERVICE D'ETUDE

EXPOSITION ITINÉRANTE : "GROTTES EN PÉRIL".

Conçue et réalisée par la CNPSS, elle a pour but de sensibiliser le public à un problème d'actualité d'une importance vitale : la sauvegarde de nos réserves en eau potable et du sous-sol calcaire qui abrite les grottes et gouffres de Belgique, dont beaucoup sont malheureusement transformés en égouts ou dépotoirs.

Outre les réserves en eau potable, les grottes elles-mêmes sont directement menacées. D'autres dangers que la pollution des rivières pèsent sur les cavernes. Ainsi, une importante partie des belles galeries des grottes de Hotton ont été sacrifiées et concassées en gravier alimentant le tarmac d'autoroutes... inutiles.

Heureusement, les dégradations par les visiteurs "sauvages" non encore informés sont déjà beaucoup moins nombreuses, grâce à l'importante campagne de protection amorcée au début des années 70 par la Commission Nationale de Protection des Sites Spéléologiques. Pour suivre donc notre effort par une action d'éducation plus en profondeur des non-spéléos, au sein même des écoles et par la grande presse.

Opposant de très belles photographies illustrant la beauté des grottes, le travail de l'eau, la faune cavernicole, l'exploration souterraine à d'autres documents dénonçant la pollution et le vandalisme, cette exposition, en perpétuelle mise à jour, se veut, en dénonçant les nouveaux cas de pollution, un cri d'alarme pour tous.

Destinée également à être présentée lors de manifestations spéléologiques, elle trouvera pourtant la raison même de sa conception dans une plus large diffusion: le grand public, les écoles, les structures culturelles, les journées consacrées à la protection de la Nature et de l'Environnement.

A vous d'en faire bon usage en nous informant des manifestations locales et des lieux où elle peut être présentée...

Conditions de prêt de l'expo.

1. L'exposition est empruntable par tous les groupements désireux de la présenter à l'occasion de manifestations "publiques" dans le but de sensibiliser les visiteurs au respect du monde souterrain.

Pour les clubs et associations non-membres de la CNPSS, une minime participation aux frais d'entretien est demandée (500 F par W.-E., 800 F par semaine).

2. La demande de prêt est à adresser au secrétariat permanent, au moins 15 jours à l'avance : rue des Erables, 19 à 1040 Bruxelles. Tél.: 02/648.01.89. L'exposition est à enlever et à ramener à la même adresse.

3. Tous les dégâts ou pertes seront payés par le groupe emprunteur qui est totalement responsable de l'expo entre son départ et son retour à la Rue des Erables. Une garantie de 1.000 F sera déposée par le groupe emprunteur lors de l'enlèvement de l'expo, elle sera restituée au retour de l'expo.

4. Le transport doit être effectué dans un véhicule fermé pour protéger l'expo de l'humidité; les porte-bagages sont donc à proscrire. Il est nécessaire d'avoir un véhicule du type camionnette, Land-Rover, ou grand break. L'exposition (de 20 à 25 panneaux de 1,20 X 1,00 m) est conditionnée dans 4 ou 5 caisses en bois, renforcées en aluminium, mesurant chacune 133 X 104 cm, pour une épaisseur de 10,5 cm et un poids de 30 à 35 kg. En plus de ces caisses, il y a encore 17 supports métalliques légers. Ces caisses et supports de panneaux ne peuvent en aucun cas être expédiés par chemin de fer.

5. Des locaux trop secs, très humides, ou exposés directement en plein soleil doivent être pros crits afin d'éviter le décollement, le racornissement ou le jaunissement des photos et documents.

6. Il est souhaité que les groupements emprunteurs se fassent membres d'une des trois commissions régionales. Cotisation annuelle de 800 F à verser au compte n° 068/0439320/34. Les clubs membres de la CNPSS ou associations régionales de la CNPSS ont entre autres le droit d'emprunter gratuitement l'exposition une fois par an.

PRÊT DE FILMS EN 16 MM.

"LA POUDELGIQUE SOUTERRAINE"

Film 16 mm, couleur, son optique, durée 25 minutes, par Michel LEMERET de la RTBF. Constat global du triste état des sites karstiques belges. Tous les types d'agressions sont passés en revue, avec un exemple très net pour chaque cas.

"A VOUS DE CHOISIR : PROTECTION DES GROTTES"

Film 16 mm, couleur, son optique, durée 25 minutes, par Michel LEMERET de la RTBF. Bilan de l'état des sites karstiques belges, un certain temps après "La Poubelgique Souterraine". Vaste reportage sur la "Journée Dépollution CNPSS" entreprise à Remouchamps avec dou images spectaculaires montrant le travail réalisé.

"IL ETAIT AUTREFOIS DES SOURCES D'EAU PURE"

Film 16 mm, couleur, son optique, durée 45 minutes, par LE GROUPE SPELEO ATLAS. Film français, surnommé l'"Apocalypse Now" des Eaux Souterraines. Il montre clairement, dans le détail, et sans ménager les images crues, tous les cas de pollution des eaux souterraines dans le Jura et le Doubs. Ce morbide inventaire est véritablement un film-choc.

"EAUX SOUTERRAINES EN PERIL"

Film 16 mm, couleur, son optique, durée 21 minutes. Film de Michel LEMERET de la RTBF, réalisé comme les deux précédents, avec l'aide de la CNPSS. Il traite cette fois de la pollution des eaux karstiques et des conséquences graves que cela peut occasionner. Avec exemples très nets et explications claires soutenues par des illustrations explicitant parfaitement les problèmes.

ET D'AUTRES EN PREPARATION...

PRÊT DE VIDÉO-CASSETTES

"LA POUDELGIQUE SOUTERRAINE"

Dans les systèmes vidéos : VHS, U Matic, Beta B.

"A VOUS DE CHOISIR : PROTECTION DES GROTTES"

Dans le système VCR et VHS.

"LE SAUVETAGE DE LA GROTTE DE NIAUX" (Clé pour Demain, 71 1)

Dans le système U Matic et VHS.

"EAUX SOUTERRAINES EN PERIL"

Dans le système VHS.

POUR VOS MANIFESTATIONS

Sont disponibles, des banderoles, calicots, hommes-sandwichs, fléchages...

CONFÉRENCIER

Nous pouvons, à votre demande, vous déléguer un conférencier, qui traitera de sujets tels que: "Les chauves-souris", "La pollution des Eaux karstiques et leur protection". Il organisera et animera un débat après la présentation de l'un ou l'autre des films en prêt.

DIAPOSITIVES

Disponibles: -Une quinzaine de diapositives, prises le lendemain du carnage de la Grotte du Croto dans le Jura (concrétions cassées gisant au sol, graffitis à la bombe de couleur, concrétions parsemées ou maculées de taches de couleur).

-Un montage-dias avec texte explicatif de la destruction du Massif de Monte Cucco (recelant de splendides cavités) en Italie.

-Une série de dias de cavités et phénomènes karstiques belges pollués.

DOCUMENTS TECHNIQUES

La CNPSS met à votre disposition sur demande une documentation spécifique sur le karst et la pollution. Dans le futur, la plus importante documentation sur les grottes et les rivières souterraines de Belgique sera mise à la disposition de tous, chercheurs ou spéléologues.

SERVICE TECHNIQUE ET D'ETUDES

Vous souhaitez proposer au classement tel site remarquable de votre région? Comment procéder? Participez à l'établissement du dossier! Vous envisagez d'établir un état des lieux d'une cavité? Vous voulez intervenir contre un égout se déversant dans un chanoir, contre un projet de route détruisant un site karstique, contre un vendeur de concrétions? Le Secrétariat commun CNPSS-CWEPSS-CBEPSS est à votre disposition : 19 rue des Erables, 1040 Bruxelles. Tél.: 02/648.01.89.



Soutenez notre action

DE LA CNPSS ET DE SES ASSOCIATIONS RÉGIONALES : LA CWPSS ET LA CBEPPS.

LES GROTTES ET LES EAUX KARSTIQUES SONT MENACÉES, PARTICIPEZ AVEC CONVICTION ET DYNAMISME À L'ACTION

POSEZ NOS PANNEAUX VERTS :

LES PANNEAUX VERTS

La CNPSS, la CWPSS et la CBEPPS désirent placer ou remplacer, pour cause de vol ou détérioration, les multiples plaques qui ont été fixées aux abords ou aux entrées des cavités fort parcourues, dans le but d'inspirer le respect et la protection de ceux-ci. Pour mener à bien cette action, la CNPSS, la CWPSS et la CBEPPS font appel à tous les clubs spéléos belges pour obtenir leur collaboration effective pour effectuer la pose ou le remplacement de panneaux, pour donner le nom et la situation des cavités où l'installation de tels panneaux serait utile, et surtout s'assurer dans l'avenir de leur efficacité. Nous attendons donc une réponse écrite ou téléphonique (02/648.01.89) de la part des responsables de clubs. Pour rappel, le texte de ces panneaux dits "de sensibilisation" est le suivant :

TU AIMES LA VIE
NE LA TUE PAS
TU AIMES LA NATURE
NE LA DETRUIS PAS
CETTE GROTTÉ
EST PLACÉE
SOUS TA PROTECTION.

LES PANNEAUX VERTS SPECIFIQUES

Hormis les panneaux classiques, la CNPSS est en mesure de réaliser des panneaux spécifiques à une cavité pour sensibiliser sur un problème particulier à celle-ci. Au Trou de l'Eglise et à la Prairie du Bernard par exemple, deux panneaux spécifiques ont été placés. Faites-nous connaître les cavités qui nécessiteraient un panneau particulier, nous l'y installerons, ou vous l'y installerez après que nous l'aurons fabriqué.

LES PANNEAUX VERTS SPECIAL TOURISTES

Un texte de sensibilisation à la protection du monde souterrain peut être prochainement installé par la CNPSS à l'origine de chaque grotte touristique belge.

DIFFUSEZ L'AFFICHE :

"Grottes en péril".



La désormais célèbre affiche de la CNPSS, contre 30 F seulement à verser au compte CNPSS 068/0439320/34.

DIFFUSEZ LES AUTOCOLLANTS COULEURS :

"Je participe" (réalisé par Walthéry), et "Défends les sites spéléologiques" (réalisé par Franquin), 30 F chacun, à verser au compte CNPSS 068/0439320/34.



POUR VOTRE DOCUMENTATION,

VOTRE BIBLIOTHÈQUE :

"La CNPSS dans la presse"

Recueil de tous les articles de presse concernant les actions de la CNPSS et la protection du monde souterrain. Cette compilation reliée est disponible contre 220 F port compris.

ACHETEZ LES PLAQUETTES FFS

La FFS a édité une splendide plaquette demi-format, sur papier glacé, contenant de nombreuses illustrations et photographies couleur. Ce luxe décrit l'horreur, puisque cette petite plaquette inventorie les désastres, les agressions endurés par le monde souterrain et donne quelques moyens de les éliminer. 40 F + port à verser au compte CNPSS 068/0439320/34.

ACHETEZ LES AFFICHES FFS

La Fédération Française de Spéléologie a édité une série de 3 affiches de sensibilisation à la protection du monde souterrain; la CNPSS en est le diffuseur officiel pour la Belgique. Vous pouvez voir ci-après la reproduction de l'une d'elles (sans les couleurs bien sûr). La seconde représente une grotte-poubelle, la troisième montre en plusieurs clichés splendides (couleur), divers types d'agressions que subit le monde souterrain. Ces affiches sont disponibles contre 100 F l'unité ou 250 F le jeu de 3 + port, à verser au compte de la CNPSS n°068/0439320/34, avec mention du modèle désiré.



DIFFUSEZ : "Les Actes de la Première Journée Nationale de Protection des Eaux Karstiques" :

Les actes complets avec le texte de toutes les communications faites lors de cette importante journée organisée par la CNPSS et la SNDE. Disponible contre 250 F port compris.

"Les Actes du Premier Colloque National sur la Protection des Eaux Souterraines Karstiques" :

Colloque français tenu à Besançon en 1980 et auquel participait la CNPSS. Disponible contre 800 F port compris, à verser au compte CNPSS 068/0439320/34, avec mention du titre.

CONCOURS DE SCÉNARIOS POUR LA PROTECTION KARSTIQUE

Vous avez des idées pour la protection et la sauvegarde du monde souterrain (ce qu'il faut faire et aussi les actes irrémédiables). Établissez en un court scénario avec ou sans ébauche graphique, à partir des personnages de la BD "Astérix". Une courte description de la scène à dessiner est tout aussi explicite. Les meilleurs scénarios seront soumis à des dessinateurs qui les réaliseront. Votre nom y sera bien entendu associé, et un prix de 3000 F sera attribué au meilleur scénario. Les envois sont à adresser à la CNPSS.

sos grottes

N° D'APPEL GENERAL: 02/648.01.89

N'hésitez pas à le former pour signaler tout cas de décharge sauvage, de pollution, de vandalisme...

FAITES-VOUS
MEMBRE DE LA
CNPSS

COTISATION INDIVIDUELLE : 2000 F.

COTISATION CLUB : 8000 F.

COTISATION DE SOUTIEN : 10000 F.

à verser au compte
068/0439320/34 de la CNPSS.

CAMPAGNE NATIONALE DE PROTECTION DES SITES SPELEOLOGIQUES